

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE

École maternelle Robert Delavaux
Commune : Ecole Valentin

Date : 16/10/25 Heure : 18h00

Liste d'émargement : voir feuille jointe.

Ordre du jour :

1. Résultats des élections et installation du conseil d'école
2. Equipe pédagogique
3. Effectifs
4. Présentation du RASED
5. Règlement intérieur
6. Sécurité
7. Dispositif PHARe
8. Projets
9. Coopérative scolaire
10. Mairie
11. UFCV
12. Association Coup de Pouce
13. Questions diverses

1. Résultats des élections et installation du conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025 : 122 inscrits – 65 votants – 14 nuls
Le vote s'est fait uniquement par correspondance.

Taux de participation : 53,28 % (pour rappel en octobre 2024 : 62,41 %)

3 élus :

Titulaires : M^{me} MOREL Camille (MS-GS) - M^{me} GENNESSEaux Marie (PS-MS) - M^{me} ESER AKGUL Meliha (PS)

Félicitations aux élus !

Les représentants de parents d'élèves ont un rôle important : ils siègent au conseil d'école, facilitent les relations entre les parents et les personnels et peuvent intervenir auprès du directeur d'école pour évoquer un problème particulier.

Les représentants suppléants ne votent que s'ils remplacent un titulaire absent.

Petit rappel : chaque représentant élu est représentant de toutes les familles de l'école et non pas uniquement de la classe dans laquelle son enfant se trouve.

Les membres du conseil d'école sont-ils favorables au renouvellement du vote uniquement par correspondance pour l'année prochaine ? Vote favorable à l'unanimité.

2. Equipe pédagogique

Equipe enseignante : M^{me} Violette DEMEUSY, M^{me} Sophie BERTHOD, M^{me} Cécile PHILBERT.

ATSEMS : M^{me} Cindy MANZONI, M^{me} Céline PADÉ, M^{me} Fabienne SPIROUX.

AESH : M^{me} Céline JEAN

3. Les effectifs

Effectifs : 71 élèves, soit 26 PS - 25 MS - 20 GS

Répartition :

- 26 PS avec M^{me} DEMEUSY
- 14 MS et 9 GS, soit 23 élèves avec Mme BERTHOD
- 11 MS et 11 GS, soit 22 élèves avec Mme PHILBERT

Prévisions pour la prochaine rentrée :

Départs : 20 GS. Arrivées : 19 naissances en 2023 sur la commune et 1 enfant né en 2023 arrivé sur la commune.

La prévision, à ce jour, est un effectif de **71** élèves.

4. Présentation du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Il est composé d'une enseignante spécialisée E (dominante pédagogique), Mme Bérodière Sylvie, intervenant sur les difficultés d'apprentissages scolaires (prioritairement pour les élèves de cycle 2) et d'une psychologue scolaire, Mme Testault Marie. Elles interviennent sur le temps scolaire, à la demande des enseignants. La psychologue peut être contactée par les familles (06.23.54.50.57).

Elles travaillent sur plusieurs écoles de la circonscription.

Leur bureau est situé à l'école élémentaire de Saint Claude.

Le RASED peut être contacté au 03 81 53 76 36.

5. Le règlement intérieur

Des modifications ont été apportées.

Le règlement intérieur est approuvé ? Le règlement est voté à l'unanimité.

6. La sécurité

- VIGIPIRATE : le niveau est toujours « urgence attentat » d'où la présence d'un adulte au portail de l'école.

- PPMS :

Un Plan Particulier de Mise en Sureté est mis en place. La liste des risques est la suivante : risques liés à la météo, transport de produits dangereux/autoroute, tremblement de terre, accident nucléaire

Il y a un PPMS spécifique pour les risques attentat-intrusion.

Deux exercices se déroulent chaque année scolaire dont au moins un « attentat-intrusion ».

Un exercice « attentat-intrusion » se déroulera de façon académique.

Un exercice « risques majeurs » a eu lieu le jeudi 9 octobre avec l'école élémentaire.

- ALERTES INCENDIE :

Deux exercices ont lieu par an, un exercice s'est déroulé le 30 septembre (sortie de tous les élèves en 1 minute 15 secondes).

7. Le dispositif pHARe

Le dispositif pHARe est un programme de lutte contre le harcèlement à l'école : il allie un plan de prévention et un plan de traitement des situations de harcèlement.

Le plan de prévention a été présenté en conseil d'école l'année dernière et se décline en 3 axes :

1. Prévention

Sensibiliser au harcèlement au travers de différentes activités menées en classe : ateliers multi-niveaux,...

2. Harmonisation des règles et des pratiques

Résoudre les conflits sans violence avec : la mise en place des messages clairs et une vigilance accrue lors des moments de transition et de récréation.

3. Coéducation

Travailler en coordination avec le périscolaire et mettre en œuvre les conditions pour que les parents se sentent les bienvenus dans l'école.

8. Les projets :

- Thème de l'année : les contes

Lors de la première période, nous avons travaillé sur monstres et sorcières.

- La grande lessive : le 16 octobre. Thème : « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! ». Les productions des élèves ont été exposées dans les deux cours. Il y en aura une deuxième en mars.

- Ecole dehors : tous les lundis après-midi pour les GS et tous les vendredis après-midis avec les MS à partir de novembre. Nous nous rendons à l'arboretum. Le seul obstacle c'est le nombre d'accompagnateurs pour les GS. Les grands-parents sont également les bienvenus !

- Chorale :

A partir de novembre, les élèves des 3 classes se regrouperont pour chanter ensemble.

Participation à « La Citadelle chante » avec les élèves d'élémentaire en fin d'année. Le thème de cette année est : « jour/nuit, soleil/lune ».

- Maternelle au cinéma : les élèves des 3 classes iront au cinéma à trois reprises.

- Journée autour des fruits et des légumes (semaine du goût) :

Tous les élèves des deux écoles se sont retrouvés mardi 14 octobre pour travailler sur les fruits et les légumes : travail autour du goût, arts visuels sur l'artiste Arcimboldo, réalisation d'une soupe de légumes, dégustée l'après-midi.

Merci aux parents et grands-parents qui ont participé à cette journée.

- Oeuvres dans les écoles :

L'ASCAP nous prêtera des œuvres de janvier à mars. Nous travaillerons sur ces œuvres et nous finirons avec une exposition des œuvres et des productions réalisées par les élèves. Thème choisi : les animaux.

- Aisance aquatique : les MS et les GS se rendront à la piscine tous les après-midis du 23 février au 6 mars. Un message a été envoyé aux parents pour leur demander de passer un agrément.

- Correspondance : de la classe de MS-GS avec la classe de MS-GS de l'école Viotte. Les rencontres ont lieu deux fois dans l'année (déplacement en navette). Les élèves de Viotte viendront une fois et les enfants de notre école iront une fois également.

- Les collégiens lecteurs : projet en collaboration avec la professeur documentaliste du collège Camus et la médiathèque d'Ecole-Valentin. Des collégiens volontaires se rendront à la médiathèque et liront des histoires aux élèves des 3 classes de maternelle fin mars.

- Bibliothèque : Visite à la bibliothèque une fois par mois. Les PS commenceront demain. Durant la visite, les élèves empruntent un livre et écoutent des histoires.

- Jeux de société : 1 vendredi par mois, les GS font des jeux de société, les MS commenceront après les vacances.

- Café parent : une rencontre sera proposée aux parents le 3 février, un animateur de la Ligue de l'Enseignement interviendra autour du thème des écrans.

9. La coopérative scolaire

Deux sources de revenus :

• Mairie :

- **Un budget de fonctionnement** : par année civile, 34 € par élève. Pour l'année 2025, le budget alloué était de 2584 euros.
- **Un budget d'investissement** : destiné à financer des aménagements ou achats de matériels ou équipements.
- **Un budget transport.**

• Coopérative scolaire :

Elle est alimentée par la cotisation volontaire des familles, des dons de parents et par les dons de l'association de parents d'élèves « Coup de Pouce ». Elle est affiliée à l'OCCE qui assure les enfants sur les activités qui se passent à l'école.

Solde de la coopérative scolaire au 16 octobre 2025 : 1235,33 euros

PRODUITS :

- Participation à la coopérative scolaire : 1017 €
90,32 % des familles ont participé.
Pour rappel : 92 % de participation en 2024-2025.
- Remboursement du voyage en train des MS-GS en 2024-2025 par la Mairie : 69,40 €

CHARGES:

- Cotisation et assurance OCCE : 200,50 €
- Abonnement klassly : 212,40 € ce qui permet aux parents de télécharger les photos et d'avoir accès à toutes les publications, ce qui n'était pas le cas l'année dernière.
- Achat d'ingrédients et de petit matériel : 83,36 €

Le compte-rendu détaillé est présenté aux membres du conseils et signé par les représentants de parents d'élèves

Les comptes seront envoyés à l'OCCE après signature pour vérification.

L'OCCE vérifie de façon aléatoire les comptes de façon plus détaillée (vérification des pièces comptables, de la nature des dépenses effectuées...).

10. Mairie

Nous remercions la mairie pour les différents travaux effectués : peinture de la structure, de la classe des PS, remplacement des tables de la classe des PS,...

Nous soulignons également la rapidité d'intervention des employés communaux.

Le budget communal couvre l'année civile et non l'année scolaire, les chiffres suivants sont donc ceux du budget 2025 :

Budget transport :

- 720 € pour les trajets à la piscine Mallarmé
- 520 € pour les transports à la ferme Malpas (sortie de juin 2025)
- 76 € pour la navette (rencontre avec les correspondants de la classe de MS-GS)

Budget investissement :

- 938,40 € pour les entrées à la piscine
- 1478 € : renouvellement des tables pour la PS
- installation d'un espalier déjà existant
- 6331,14 € : achat de 7 ipads et de 4 ordinateurs portables

Budget fournitures : 2584 €

11. UFCV

Présence d'une dizaine d'enfants le matin, environ 50 le midi (dont 19 PS) et une quinzaine le soir.

Depuis septembre, Manuella Brioux-Boutouta et Hélène Foltête (qui remplace Quentin) sont en co-direction.

Les deux directrices en formation bpjeps pour valider le poste de direction, Manuella a terminé ce matin.

La thématique retenue cette année est les 4 saisons avec pour objectifs pédagogiques : coopération, développement de l'imaginaire et autonomie.

Projet fil rouge : monter un spectacle de fin d'année sur les temps du midi et du soir.

S'il y a des questions, les directrices sont disponibles en fin de matinée et en début d'après-midi par téléphone.

Le portail gère les inscriptions en ligne (délai de 48h pour les inscriptions et les annulations). La facturation n'est pas gérée sur Ecole-Valentin, mais en ligne ou par la délégation boulevard Diderot.

Il y a une bonne dynamique d'équipe.

L'équipe des animatrices récupère le reste des légumes de notre journée sur le goût pour leur projet (réalisation d'une soupe).

Des goûters parents sont organisés 3-4 fois par an, les portes sont ouvertes aux parents pour échanger, voir les locaux.

Le travail réalisé est en coopération avec l'école et la mairie.

12. Coup de pouce (Mme Gennesseaux)

C'est une association de parents qui réalise des actions pour financer et aider les écoles.

Il y a eu un changement au niveau du bureau : Mme Besnou est vice-présidente et Mme Gennesseaux est vice-secrétaire.

La bourse aux jouets a eu lieu le week-end dernier, cela a très bien marché.

Il y a également eu la campagne d'adhésion, la vente de papillotes et la vente de pizzas.

Opérations à venir :

- vente de sapins de Noël
- samedi 20 décembre : fête de Noël avec une représentation de la chorale de l'école maternelle et peut-être un spectacle de magie
- galette des rois en janvier
- photos de classe en mai
- vente de plants.

Coup de pouce finance les entrées pour le cinéma.

Les enseignantes ont demandé le financement des sorties cinéma et des spectacles pour les 2 scènes.

Nous réaliserons certainement une demande pour la sortie de fin d'année. Nous avons des pistes et nous tournerons vers Coup de Pouce dès que nous serons plus avancées dans notre projet.

Un grand merci à Coup de Pouce pour son aide !

➤ **Questions diverses**

La Mairie va réaliser l'achat des petits outils pour nettoyer la cour.

Des travaux de remise en état de la cour sont prévus.

Le nouveau PEDT (Plan EDucatif Territorial) est en place : il permet de coordonner les activités.

Heure début de la réunion : 18h00

Heure fin de la réunion : 19h16

Relevé de conclusions (le cas échéant) :

Merci à toutes et à tous pour votre participation !

Fait à École Valentin, le 16/10/2025

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'École :



Le Secrétaire de Séance,

